



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois – Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne – Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 30 JANVIER 2017 A 19H00
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17- 20

OBJET : Adoption des statuts modifiés du Syndicat Mixte intercommunal de traitement des déchets urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM) et désignation des représentants de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois au sein du SMITDUVM

Membres en exercice	90
Présents titulaires	69
Représentés	19
Absents	2

Votants	88
Abstention	0
Suffrages exprimés	88
Pour	88
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Jean-Luc CAEDDU, Adrien CAILLEREZ, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Gérard LAMBERT, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Robin LOUVIGNÉ, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT, représenté par Christian FAUTRE, Clémence AVOGNON-ZONON, représentée par Jean-François VOGUET, Patrick BEAUDOUIN représenté par Igor SEMO, Sylvain BERRIOS, représenté par Adrien CAILLEREZ, Agnès CARPENTIER, représentée par René GAILLARD, Pierre CARTIGNY, représenté par Florence HOUDOT, Catherine CHETARD, représentée par Monique FACCHINI, Florence CROCHETON, représentée par Chantal CANALES, Olivier DOSNE, représenté par Jacques JP MARTIN, Carole DRAI, représentée par Henri PETTENI, Michel HERBILLON, représenté par Olivier CAPITANIO, Marie KENNEDY, représentée par Valérie ZELIOLI, Charlotte LIBERT-ALBANÉL, représentée par Laurent LAFON, Marc MEDINA, représenté par Christine RASETTI, Régis PIO, représenté par Nassim LACHELACHE, Catherine PRIMEVERT, représentée par Annie TRICOCHÉ, Virginie TOLLARD, représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Pascale TRIBACH, représentée par Jean-Jacques PASTERNAK et Sylvie TRICOT, représentée par Yoann RISPAL.

Absents : Christian CAMBON et Brigitte CHAMBRE-MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170202-D17-20-DE
Date de télétransmission : 02/02/2017
Date de réception préfecture : 02/02/2017

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

OBJET : Adoption des statuts modifiés du Syndicat Mixte intercommunal de traitement des déchets urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM) et désignation des représentants de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois au sein du SMITDUVM

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notamment son article 59),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5219-2, L. 5219-5, L.5711-1, L. 5711-3, L. 5211-1 et suivants, L.2121-7 et suivants, L. 2121-21, L. 2122-1 et suivants, L.2122-7 et suivants,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU l'article 3 de l'ordonnance n°2015-1630 du 10 décembre 2015 complétant et précisant les règles financières et fiscales applicables à la métropole du Grand Paris, aux établissements publics territoriaux et aux communes situés dans ses limites territoriales,

VU la délibération n°16-176 du 2 novembre 2016 décidant la ré-adhésion de l'EPT ParisEstMarne&Bois au syndicat SMITDUVM pour l'exercice du volet traitement de la compétence « déchets ménagers et assimilés » dans le cadre d'une territorialisation pour les communes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, le Perreux-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne,

VU la délibération XX du comité syndical du SMITDUVM 16 janvier 2017 portant sur la modification de la rédaction de l'article 5 des statuts modifiés, prévoyant que le comité syndical du SMITDUVM est composé de 26 délégués titulaires, répartis comme suit : 13 délégués pour l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois, 11 délégués pour l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir et 2 délégués pour l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,

CONSIDERANT que l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois doit désigner 26 représentants (13 titulaires et 13 suppléants) au SMITDUVM,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales les nominations doivent se dérouler au scrutin secret néanmoins, le Conseil de territoire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

DELIBERE

Article 1

ADOpte la modification de la rédaction de l'article 5 des statuts modifiés du SMITDUVM.

Article 2

DESIGNE les représentants titulaires et suppléants suivants de l'EPT au SMITDUVM :

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20170202-D17-20-DE Date de télétransmission : 02/02/2017 Date de réception préfecture : 02/02/2017

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Caroline ADOMO	Christophe GAGNE
Sylvain BERRIOS	Adrien CAILLEREZ
Fabienne BIHNER	Philippe CORNELIS
Chantal CANALES	Christine RYNINE
Chrysis CAPORAL	Colin ROGERS
Emmanuel GILLES DE LA LONDE	Jean-Pierre ANTONIO
Didier LEVY	Georges LOCKO
Christiane MARTI	Nassim BOUKARAOUN
Alain PAVIE	Pierre CARTIGNY
Jean-Jacques PASTERNAK	Philippe PEREIRA
Henri PETTENI	Pierre-Michel DELECROIX
Germain ROESCH	Jocelyne JAHANDIER
Valérie TECHER	Jean-Jacques GUIGNARD



Le Président,

Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170202-D17-20-DE
Date de télétransmission : 02/02/2017
Date de réception préfecture : 02/02/2017